

38. Interpellation déposée par Monsieur Ikazban concernant la motion relative à l'installation d'une plaque commémorative reprenant une citation de Nelson Mandela votée à l'unanimité en séance du Conseil communal du 17/12/2013.

Interpellatie ingediend door de Heer Ikazban betreffende de motie inzake het aanbrengen van een herdenkingsplaat waarop een citaat te lezen staat van Nelson Mandela, waarmee met algemene stemmen werd ingestemd in de zitting van de Gemeenteraad van 17/12/2013.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Monsieur le Président, Madame la Bourgmestre, en séance du 17 décembre 2013, au nom du groupe PS, j'avais proposé une motion concernant l'installation d'une plaque commémorative reprenant une citation de Nelson Mandela à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, mais aussi la proposition de rebaptiser la salle de spectacle de cette institution en salle Nelson Mandela. Je me souviens de l'enthousiasme que ma proposition avait suscité, du vote à l'unanimité qu'elle avait recueilli et même des applaudissements initiés par vous, Madame la Bourgmestre. Vous comprendrez donc mon étonnement de constater, alors que six mois se sont écoulés, qu'aucune démarche n'a été entreprise pour qu'une plaque commémorative soit installée. Je n'ai pas connaissance non plus que quoi que ce soit ait été organisé pour rebaptiser la salle de spectacle tel que nous l'avions décidé également. Notre groupe n'envisage pas que cette motion puisse être jetée aux oubliettes, ce serait aller à l'encontre du règlement d'ordre intérieur et du vote qui a été effectué et il est vrai, Madame la Bourgmestre, que vous aviez précisé qu'il fallait par courtoisie en référer au préalable aux autorités sud-africaines.

Force est de constater que pendant ce temps, d'autres Communes telles que Saint Josse et la Ville de Bruxelles ont déjà fait le nécessaire pour appliquer leur décision, la première en inaugurant une salle de sport et la deuxième en lançant son projet de construction d'un niveau stade qui portera le nom de Nelson Mandela. Qu'attendez-vous ?

Mes questions sont assez simples : qu'en est-il du suivi des démarches éventuelles, de demandes d'autorisation à faire auprès des autorités sud-africaines, puisque c'est la seule remarque vous aviez formulée à l'époque ? Étant donné que la motion concerne la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, ne faudrait-il pas saisir l'occasion d'appliquer cette motion alors même que Molenbeek-Saint-Jean est sous le feu des projecteurs à l'occasion de Métropole Culture 2014 ? Et puis, de manière générale, que penser du respect des votes au sein de ce Conseil communal si les points adoptés ne sont pas appliqués ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je voudrais profiter de cette interpellation pour en fait poser la question sur comment le Conseil communal est tenu au courant des démarches décidées par le Conseil lors de différentes motions. En fait, on a décidé certaines choses, que le Président du CPAS allait envoyer une lettre, ce genre de choses, j'aimerais bien juste à l'occasion

demander qu'on soit tenu au courant des démarches prises, décidées et votées par le Conseil lors des motions.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

C'est une bonne suggestion faite par Monsieur De Block parce qu'en effet, la lettre a été envoyée et elle aurait pu être communiquée aux membres de l'assemblée.

En ce qui concerne Nelson Mandela, je voudrais rassurer Monsieur Ikazban, nous ne sommes pas dans une course à la commémoration, nous voulons prendre notre temps pour que cet hommage se fasse dans de bonnes et de belles conditions. C'est un homme qu'on n'oubliera pas de sitôt et je crois qu'il faut bien organiser cet événement, plutôt que de le faire dans la précipitation. La demande a été faite à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale pour que cette commémoration puisse être organisée. La question se pose de savoir évidemment quelle est la citation que l'on peut retenir de Nelson Mandela. Est-ce que la salle de spectacle est le lieu approprié pour donner le nom de cet grand homme politique ?

Pour le reste, comme je vous le disais, les autorités sud-africaines ont été sollicitées, mais nous n'avons pas eu de réponse et je suppose qu'elles ont dû être submergées par le nombre de demandes qui ont été faites par les différentes autorités pour pouvoir mettre à l'honneur ce grand homme d'État.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Ecoutez, je suis un peu mitigé par la réponse. On est plus de 100 jours après votre déclaration dans la presse le 14 mars 2014, où vous disiez que vous pensiez que ce n'était pas forcément une bonne idée de faire ça à la Maison des Cultures. Évidemment, quand j'ai lu cela, je me suis dit que c'était un manque de respect total par rapport à la décision qui a été prise au Conseil communal. Je trouve que de manière générale, quand une décision est prise, quand une motion est adoptée, qui plus est unanimité, le rôle du Collège c'est d'exécuter la motion. S'il y a un élément ou l'autre qui n'est pas exécuté, il peut toujours y avoir un problème technique, on revient alors au Conseil communal et on en parle. Mais je trouve dommage que plus de six mois après, ce n'est soit toujours pas fait. Vous dites que vous avez contacté les autorités et que vous n'avez toujours pas de réponse, peut-être que vous allez attendre longtemps alors. Moi je constate que deux autres Communes ont contacté les autorités sud-africaines et ont eu les réponses et ont pu avancer. Donc moi, je vais me contenter de la première partie de votre réponse où vous vouliez me rassurer, même si la suite de la réponse ne me rassure pas. Quand on a fait cette proposition, nous pensions que la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale qui a été créée justement dans le sens de rassembler et d'unir les gens, et je pense qu'une grande partie du combat et de l'action de Nelson Mandela, c'est très justement ça

également, et donc, que le lieu était bien choisi. La salle de spectacle n'avait quand même pas de nom et donc, on aurait pu la baptiser « Nelson Mandela ».

Quand vous parlez de la citation, on l'avait évoquée, dans la motion, c'est indiqué, qu'on avait déterminé la citation à apposer sur la plaque. Donc vous posez de nouvelles questions alors qu'on a déjà décidé quelque chose. Je suis quand même un petit peu surpris et déçu, j'espère que je ne vais pas devoir revenir avec une interpellation, mais en tout cas, je n'attendrai pas six mois pour le faire et j'espère que vous profiterez des projecteurs de Métropole 2014 pour exécuter la motion approuvée à l'unanimité par ce Conseil communal.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Je voulais vous préciser que la demande a bien été transmise à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale. C'est vrai que nous connaissons une période particulièrement chargée en termes d'événements et donc, je suis convaincue que la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale vous donnera une suite tout à fait concrète à la motion qui a été votée ici dans cette assemblée.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.